

FORMULE 74X  
COUR DU BANC DU ROI  
Centre de \_\_\_\_\_

**AFFIDAVIT DE PASSATION DE RENONCIATION**

*(Conformément à l'article 28 de la Loi d'interprétation, le masculin est utilisé dans un sens épïcène.)*

RELATIVEMENT À LA SUCCESSION DE FEU \_\_\_\_\_,  
*(nom du défunt)*

je soussigné, \_\_\_\_\_,  
*(nom)*

de \_\_\_\_\_, au Manitoba, DÉCLARE SOUS SERMENT CE QUI SUIT :  
*(ville/village)*

1. J'étais présent et j'ai vu que \_\_\_\_\_, la partie nommée  
*(nom)*  
dans la renonciation ci-jointe (ou ci-annexée), l'a dûment signée.
2. Je connais la partie qui a signé la renonciation et je sais qu'elle est âgée de 18 ans révolus.
3. La partie a signé la renonciation à \_\_\_\_\_,  
*(ville/village)*  
\_\_\_\_\_  
*(province/territoire)*
4. J'ai agi à titre de témoin signataire lors de la signature.

*(Si la partie était incapable d'écrire, remplir le point suivant.)*

5. Avant que la renonciation soit signée, elle a été lue et expliquée  
à \_\_\_\_\_, qui semblait  
*(nom)*  
en comprendre la teneur et qui y a apposé sa marque en ma présence.

Déclaré sous serment, ou affirmé  
solennellement, devant moi  
à \_\_\_\_\_,  
*(ville/village)*

au Manitoba, le \_\_\_\_\_.  
*(date)*

\_\_\_\_\_  
Signature du déposant

\_\_\_\_\_  
Notaire public/commissaire à l'assermentation  
dans et pour la province du Manitoba  
Ma commission se termine le \_\_\_\_\_.  
*(date)*

*Remarque : Pour les affidavits de passation de nomination, de consentement ou de tout autre document dont la passation doit être prouvée, utiliser la même formule en y changeant le nom de l'instrument faisant l'objet de la passation.*